



## Ain : un dynamisme démographique qui perdure

Le département de l'Ain compte 638 400 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Il connaît une croissance démographique soutenue, l'une des plus rapides de la région et de France métropolitaine. Ce dynamisme démographique, qui perdure depuis plusieurs décennies, s'explique par une forte attractivité de ses grandes aires urbaines, liée à l'influence de Genève au nord-est et de Lyon à l'ouest.

Christelle Thouilleux, Emma Bianco, Insee

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'Ain compte 638 400 habitants, soit 8 % de la population régionale. C'est le 6<sup>e</sup> département le plus peuplé de la région. Entre 2011 et 2016, la croissance démographique de l'Ain (1,1 % par an) reste soutenue, supérieure à la moyenne régionale, mais elle ralentit un peu par rapport à la période 2006-2011 (figure 1). Le département se classe, par son rythme de croissance, au 2<sup>e</sup> rang dans la région, derrière la Haute-Savoie, et au 7<sup>e</sup> rang en France métropolitaine. Il gagne 6 900 habitants en moyenne chaque année et contribue à 12 % de la croissance régionale.

### Une croissance démographique soutenue portée par une forte attractivité

Le principal moteur démographique de l'Ain est l'excédent des arrivées sur les départs (solde migratoire positif, *définitions*) avec une contribution de +0,7 % par an (figure 2). L'attractivité résulte principalement de l'influence de deux grandes agglomérations extérieures au département que sont Lyon et Genève, et de leur desserrement urbain. La contribution de l'excédent des naissances sur les décès (solde naturel positif, *définitions*), soutenu par l'arrivée de jeunes ménages dans le département, est identique à la moyenne régionale. Cette forte croissance démographique perdure dans l'Ain depuis plusieurs décennies.

### 1 La périurbanisation se poursuit mais ralentit

Évolution de la population et contribution des soldes naturel et migratoire pour l'Ain, ses dix principales communes et les différents types d'espace

	Population			Taux de variation annuel moyen (%)					
	2006	2011	2016	de la population		dû au solde naturel		dû au solde migratoire	
				2006-2011	2011-2016	2006-2011	2011-2016	2006-2011	2011-2016
<b>Ain</b>	<b>566 740</b>	<b>603 827</b>	<b>638 425</b>	<b>+ 1,3</b>	<b>+ 1,1</b>	<b>+ 0,5</b>	<b>+ 0,4</b>	<b>+ 0,8</b>	<b>+ 0,7</b>
Bourg-en-Bresse	40 156	39 882	41 365	- 0,1	+ 0,7	+ 0,3	+ 0,3	- 0,5	+ 0,5
Oyonnax	23 618	22 459	22 559	- 1,0	+ 0,1	+ 1,0	+ 0,7	- 2,0	- 0,6
Ambérieu-en-Bugey	12 709	13 839	14 081	+ 1,7	+ 0,3	+ 0,8	+ 0,7	+ 1,0	- 0,4
Gex	9 323	10 446	12 652	+ 2,3	+ 3,9	+ 0,8	+ 0,9	+ 1,5	+ 3,0
Saint-Genis-Pouilly	7 865	9 186	11 892	+ 3,2	+ 5,3	+ 0,7	+ 0,8	+ 2,4	+ 4,5
Bellegarde-sur-Valsérine	11 497	11 630	11 666	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,6	+ 0,5	- 0,4	- 0,5
Miribel	8 847	9 031	9 742	+ 0,4	+ 1,5	+ 0,5	+ 0,7	- 0,1	+ 0,9
Ferney-Voltaire	7 661	8 452	9 637	+ 2,0	+ 2,7	+ 0,7	+ 0,7	+ 1,2	+ 1,9
Divonne-les-Bains	7 400	8 388	9 465	+ 2,5	+ 2,4	+ 0,2	+ 0,3	+ 2,3	+ 2,1
Belley	8 466	8 761	9 133	+ 0,7	+ 0,8	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,8
Grands pôles urbains	188 257	197 002	209 423	+ 0,9	+ 1,2	+ 0,5	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,7
Périurbain	298 904	323 746	344 142	+ 1,6	+ 1,2	+ 0,5	+ 0,5	+ 1,1	+ 0,8
Autres communes sous influence des villes	75 370	78 516	80 133	+ 0,8	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,4	+ 0,1
Communes isolées	4 209	4 563	4 727	+ 1,6	+ 0,7	- 0,4	- 0,5	+ 2,0	+ 1,2
Auvergne-Rhône-Alpes	7 357 284	7 634 223	7 916 889	+ 0,7	+ 0,7	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,3

Sources : Insee, Recensements de la population 2006, 2011 et 2016

## Un dynamisme soutenu par l'influence de Genève

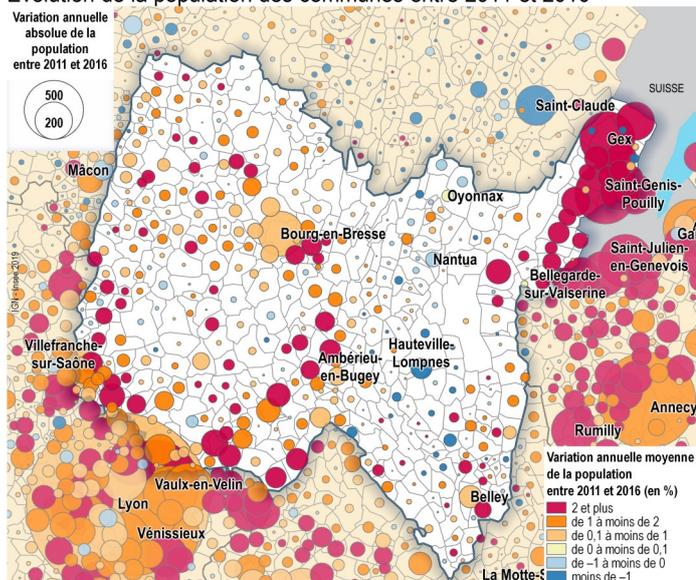
Entre 2011 et 2016, les grandes aires urbaines présentes en tout ou partie dans l'Ain (Bourg-en-Bresse, Genève-Annemasse, Lyon, Mâcon et Oyonnax, *définitions*) concentrent 87 % de la population départementale et progressent fortement (+ 1,2 % en moyenne annuelle). L'augmentation de leur population équivaut à elles seules à celle du département. La croissance démographique est aujourd'hui aussi rapide dans les grands pôles urbains que dans les territoires périurbains, alors que le périurbain augmentait plus vite entre 2006 et 2011 (+ 1,6 % par an contre + 0,9 % pour les grands pôles). Le dynamisme démographique des communes isolées hors influence des pôles freine nettement sur la période récente, mais reste à un niveau relativement élevé (+ 0,7 % par an en moyenne), ce qui n'est pas le cas au niveau régional.

L'Ain, fortement périurbain, profite de l'étalement de plus en plus lointain des métropoles de Lyon et Genève. Côté est, la partie aindinoise de l'aire urbaine de Genève-Annemasse affiche une croissance vigoureuse de + 3,1 % par an en moyenne entre 2011 et 2016. La plupart des villes sous l'influence de Genève (Saint-Genis-Pouilly, Gex, Ferney-Voltaire et Divonne-les-Bains) enregistrent des taux de croissance très élevés (de + 2,4 % à + 5,3 % par an), plus de deux fois supérieurs à l'évolution départementale (figure 3). En outre, la croissance des grandes aires urbaines de Bourg-en-Bresse et de Mâcon (pour sa partie débordant dans l'Ain) enrichit la dynamique du département. L'essor démographique de l'Ain ne s'arrête pas aux grandes aires urbaines. Au sud-est du département, l'aire urbaine de Belley, et en particulier sa couronne, affiche une croissance soutenue, liée à l'attractivité de son cadre de vie et au dynamisme de son économie.

Dans l'Ain, toutes les communes de plus de 10 000 habitants gagnent des habitants entre 2011 et 2016, ce qui n'était pas le cas auparavant. En particulier, la population diminuait à Bourg-en-Bresse (au profit de sa couronne périurbaine) ainsi qu'à Oyonnax, en lien avec les difficultés économiques de son industrie. Certaines communes plus petites du centre du département, comme Nantua et Hauteville-Lompnes, continuent en revanche de perdre des habitants, avec des déficits naturel et migratoire qui se creusent. ■

## 3 Un dynamisme démographique porté par l'influence de Genève

Évolution de la population des communes entre 2011 et 2016



Insee Auvergne-Rhône-Alpes  
165 rue Garibaldi - BP 3184  
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :  
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :  
Aude Lécroart  
Philippe Mossant

ISSN : 2493-1462

©Insee 2019

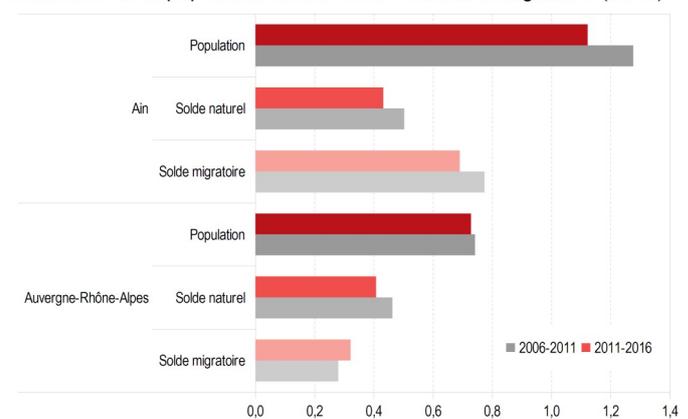
## Pour en savoir plus

- « La croissance démographique reste soutenue, grâce au dynamisme des grandes aires urbaines », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 41, décembre 2018

Retrouvez les mêmes résultats pour chaque département de la région sur le site insee.fr

## 2 La croissance est alimentée par les excédents naturel et migratoire

Évolutions de la population et des soldes naturel et migratoire (en %)



Sources : Insee, Recensements de la population 2006, 2011 et 2016

## Définitions

**Le solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès domiciliés (comptabilisés dans la commune de résidence).

**Le solde migratoire** apparent, appelé ici « solde migratoire », est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période considérée. Il est estimé par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel.

Une **aire urbaine** est un ensemble de communes constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle et dans les communes attirées par celui-ci. Les « grandes aires urbaines » sont composées des grands pôles urbains de plus de 10 000 emplois et des **espaces périurbains** (couronnes et communes multi-polarisées autour des grands pôles). Les autres communes sous influence des pôles constituent les **moyennes et petites aires urbaines**, autour de pôles concentrant de 1 500 à 10 000 emplois. Les **communes isolées** se situent hors de l'influence des pôles.

**Avertissement :** Afin d'améliorer la prise en compte de la multi-résidence, notamment pour les enfants en résidence partagée, le questionnaire du recensement de la population a évolué en 2018. La croissance de population mesurée entre 2011 et 2016 est ainsi affectée d'un très léger effet questionnaire. Une estimation en sera publiée le 15 janvier 2019.

## Sources

Depuis 2004, la méthode du **recensement de la population** est basée sur des cycles de collecte de 5 ans. Les **populations légales** publiées fin 2018, qui entrent en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019, sont millésimées 2016, car elles sont calculées à partir des informations collectées lors des enquêtes de recensement de 2014 à 2018 et ramenées à une même date, celle du milieu de la période.

